

Rapport d'Activités

2025



*Les mots en bleu et soulignés renvoient à un lien accessible en gardant appuyée la touche **Ctrl** du clavier et en appuyant sur le bouton de gauche de la souris.*

I. ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

LES ADHÉRENT.E.S

Alors que nous comptons 29 membres à jour de leur cotisation annuelle fin 2024, notre association n'en comptait plus, fin 2025, que 26, dont 5 nouveaux (8 membres n'ont pas renouvelé leur adhésion).

Le nombre d'adhérents reste encore insuffisant pour nous permettre d'introduire des demandes de subvention auprès d'instances publiques. Il est donc nécessaire d'inviter des amis et connaissances à adhérer à l'association pour accroître notre représentativité.

Un membre du bureau, Michel, gèrera désormais les adhérents :

- l'appel de cotisation à échéance
- l'enregistrement des nouveaux membres
- la coordination avec la comptabilité
- les relances des membres 1 mois après échéance
- l'envoi des reçus fiscaux.

Si actuellement les contacts se font exclusivement via internet (email, réseaux sociaux, courrier), cela n'exclut pas que, à l'initiative de l'un.e de nos membres, une réunion puisse se tenir pour que les adhérents puissent se rencontrer, faire connaissance, échanger. L'arrivée de nouveaux membres ces dernières années permettrait peut-être d'organiser une assemblée générale qui ne serait plus « virtuelle ». Reste à trouver un lieu et une date qui conviendraient à la majorité.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

À la suite de la consultation des membres, qui a eu lieu en octobre 2025 sur la possible transformation de la structure actuelle (avec un président, un.e secrétaire et un.e trésorier.e) en une association dirigée par un bureau collégial, 15 membres (sur les 27 à jour de leur cotisation, soit 55,5 %) se sont exprimés et ont adopté à l'unanimité les nouveaux statuts.

La gestion de l'association sera désormais effectuée par 4 membres au sein du bureau collégial :

Marlène Crunelle, Geoffroi Crunelle, Patrick Noël et Michel Mermet. La répartition des tâches, jusqu'à présent assumées par le président, seront désormais réparties parmi les membres de ce bureau.

Il est utile de rappeler que tout membre de l'association a le droit de postuler pour entrer dans le bureau collégial.

Les nouveaux statuts sont disponibles en ligne avec ce lien : [STATUTS](#)

Le siège social est actuellement situé au domicile de l'un des membres du bureau collégial. Si l'on souhaite la stabilité et la pérennité, il faudrait trouver une domiciliation (si possible gratuite) par une structure ou une institution. L'appel à une société de domiciliation engendrerait un coût annuel d'environ 300 euros.

II. NOS ACTIVITÉS EN 2025

Cet exercice a été marqué par deux événements importants : l'expédition sur le Petit-Tamouri pour 6 membres de l'AAERM, et la sortie du livre *Anatomie d'une disparition*.

L'EXPEDITION DEGRAD CLAUDE

L'expédition, programmée par Patrick Noël en 2022 et qui avait dû être reportée à l'été 2023 puis annulée en 2024 pour des raisons climatiques et logistiques, a finalement eu lieu fin juin 2025, en partenariat avec l'AAERM.

Rappelons brièvement le projet :

Le groupe se composait de onze personnes, dont 5 Amérindiens, répartis sur deux canots en aluminium. Arrivés à Degrad Claude, 4 membres de l'équipe devaient effectuer un parcours aller-retour à pied d'environ 60 km sur le Chemin des Emerillons, pendant une semaine.

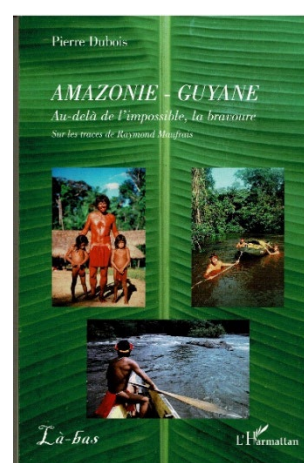
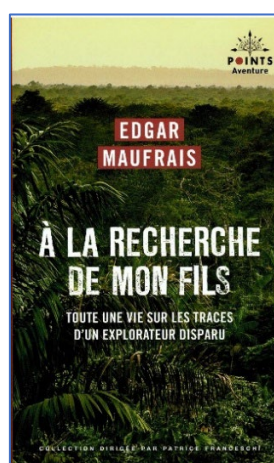
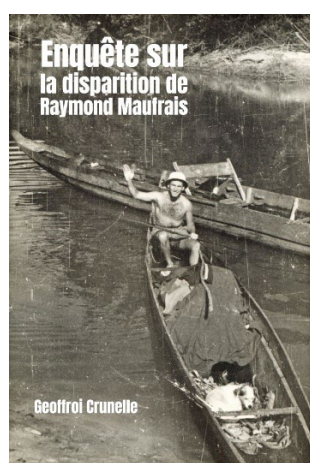
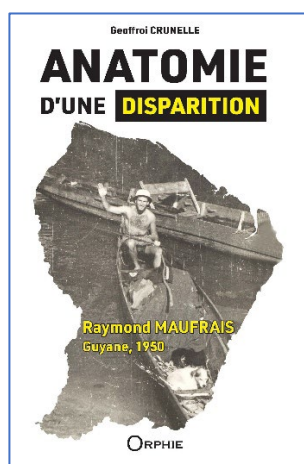
Suite à un problème mécanique, la tronçonneuse ne put être utilisée que pendant deux jours. La découpe des troncs qui barraient la rivière ne se faisant plus qu'à la machette, l'avance fut lente, d'autant plus que les deux rivières Tamouri étaient très encombrées d'arbres morts. Au bout de 6 jours éprouvants, et à seulement 4 km du but, un énorme tronc a empêché le passage des canots, et dès lors d'atteindre Degrad Claude. De ce fait, la marche prévue a été annulée.

Une vidéo a été réalisée, que l'on peut visionner sur la chaîne YouTube : <https://youtu.be/dv5gF8laLSg>.



Tout comme en 2024, année au cours de laquelle trois livres ont été publiés, 2025 aura été également une année riche en éditions, avec la sortie de quatre nouveaux livres :

- Les éditions Orphie ont publié *Anatomie d'une disparition* - Raymond Maufrais, Guyane 1950. Il est possible d'en lire un extrait (les premières et les dernières pages) sur le site internet : <https://maufrais.wixsite.com/disparition>. Ce livre est sorti dans les DOM-TOM en janvier 2025, à l'occasion du 75^e anniversaire de la disparition de Raymond Maufrais, mais sa diffusion en métropole n'a commencé qu'en octobre dernier. Au moins 300 exemplaires ont été vendus au cours de l'année 2025, le premier tirage étant déjà épuisé. La promotion de cet ouvrage a été assurée par un article de presse et deux interviews sur deux radios guyanaises : Radio Péyi et Guyane la 1^{ère}. De plus, une signature du livre avait été organisée au magasin Cultura de Rémire-Montjoly, en Guyane, le 12 juillet.
- Les informations nouvelles sur Raymond Maufrais collectées aux Archives territoriales de la Guyane, en juillet dernier, seront insérées dans la seconde éditions du livre *Anatomie d'une disparition*, lors de la prochaine impression. Pour ne pas attendre cette éventuelle nouvelle édition chez Orphie, il est possible – en toute légalité – d'acquérir une version imprimée d'auteur, non commercialisée, sous forme d'un livre mais avec modification du titre et de la couverture différents de l'édition actuelle : [Enquête sur la disparition de Raymond Maufrais](#).
- L'ouvrage d'Edgar Maufrais, *A la recherche de mon fils*, a été réimprimé, avec une nouvelle couverture, aux éditions Points, dans la collection Points Aventure. Nous y avons collaboré en y apportant quelques petites corrections.
- *Amazonie Guyane*, édité par L'Harmattan, présente l'expédition montée par son auteur en 1991 avec trois compagnons suisses, qui ont refait le trajet effectué en 1949 par Raymond Maufrais à partir de Maripasoula. Publiée 34 ans après l'expédition, c'est la version imprimée du film *Amazonie interdite - le chemin des Emérillons*, de 1993.



- La traduction en breton par Michel Mermet de la biographie de Raymond Maufrais, débutée en 2024, se poursuit.
 - Alors que notre association poursuivait ses démarches pour la réalisation d'une bande dessinée relatant la vie de Raymond et d'Edgar Maufrais, les éditions Albin Michel se sont engagées en 2025 à publier en février 2026 l'œuvre d'un jeune dessinateur qui a vécu en Guyane, Lucas Landais : *Je reviens dans six mois*. Cette bande dessinée comptera près de 190 pages et est classée de ce fait dans la catégorie des romans graphiques. Notre association n'a pas été associée à la genèse de ce projet mais a été sollicitée au final pour y collaborer de deux manières : d'une part, par la cession des droits de photographies en échange de l'insertion d'une courte présentation de l'AAERM ; et d'autre part par la rédaction d'une postface « recontextualisant la tragique aventure du jeune explorateur, ainsi que l'impact que ses carnets auront eus sur les explorateurs de tout bord ».
- Nous n'avons bien sûr aucune influence sur la représentation du récit et du graphisme de l'auteur qui s'est inspiré librement des carnets. Il ne s'agit donc pas d'un récit rigoureusement historique et notre association ne peut évidemment pas proposer des modifications sur le fond ni sur la forme, il nous faut respecter les choix faits par l'auteur et l'éditeur. Quelles que soient nos opinions à ce sujet, il faut souligner que c'est une opportunité pour notre association de nous faire largement connaître, par un éditeur réputé, classé au 6^e rang du classement Livres Hebdo de l'édition française.



LE FONDS DOCUMENTAIRE

Constitué de documents de tous ordres (livres, articles de presse, correspondances, enregistrements audio et vidéos, cartes, photographies, etc.) notre fonds compte à ce jour plus de 1300 documents, dont de nombreux originaux, tous numérisés. La collecte a débuté il y a plus de 65 ans et est unique au monde car ce fonds concerne, non seulement Raymond et Edgar Maufrais, mais aussi la Guyane et le nord du Brésil des années 40, 50 et 60.

Il y avait 1.168 références dans le catalogue, fin 2024 ; fin 2025, on en compte 1304, soit 136 de plus. Cette augmentation est due au dépouillement des références de la presse sur le site Gallica, et à l'enregistrement des documents recensés aux archives territoriales de la Guyane. Ce catalogue peut être

consulté sur le site internet de l'AAERM : [Fonds documentaire](#).

Les membres de l'AAERM ont la possibilité de consulter en ligne les documents numérisés et de se procurer une copie de chacun d'eux, sous réserve de non-diffusion.

Jusqu'en 2016, ce fonds était entreposé au domicile du président de l'AAERM. Après un hébergement de 2017 à 2024 au Musée du Vieux-Toulon, nous avons dû récupérer l'ensemble de notre documentation du fait de l'absence de gestion et d'une communication trop difficile. Dans l'objectif de trouver une solution pérenne, nous avons sollicité les Archives territoriales de la Guyane, puis la Société des Explorateurs Français, enfin les Archives nationales, mais sans possibilité d'un accord, principalement du fait de l'impossibilité d'actualiser notre fonds. Une démarche a été entreprise fin 2025 auprès des Archives municipales de Toulon, qui devrait donner sa réponse au début de l'année 2026.

Sans qu'il y ait urgence, il devient essentiel de trouver maintenant une solution pérenne pour nous assurer de la bonne conservation de notre documentation.

LA COMMUNICATION

➤ Page Facebook

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons alimenté la page Facebook de l'association

(<https://www.facebook.com/AAERMAUFRAIS>) avec plus d'une trentaine de publications relatives à Edgar et Raymond Maufrais :

- Sur les sorties de livres (éditions Orphie, Points, L'Harmattan)
- Sur les articles de presse (Courrier de l'Ouest, Le Journal du Dimanche)
- Sur les vidéos YouTube (film de l'expédition de Polonais à Dégrad Claude, Clip généré par l'intelligence artificielle)
- Sur le Festival Partance (Film *Dans les pas de Maufrais* d'Eliott Schonfeld)
- Sur l'expédition en juillet à Dégrad Claude

La gestion de cette page demande beaucoup de temps :

- actualiser régulièrement le site en ajoutant des « posts »
- contrôler et répondre aux commentaires
- répondre aux questions

Quelques statistiques sur cette page :

- Le nombre d'abonnés passe de 606 (fin 2024) à 615 fin 2025.
- 35 pages ont été publiées au cours des 365 jours, soit près de 3 par mois
- Le nombre total de vues des posts est de 10.839, soit une moyenne de 310 vues par page
- Seuls 4 posts atteignent plus de 500 vues : 3 concernent le livre *Anatomie d'une disparition*, et 1 les 75 ans de la disparition de Raymond Maufrais en janvier.
- Les 3 premiers pays de consultation sont la France, la Pologne et la Guyane
- Le nombre de « like » et celui de partage restent peu élevés par rapport aux vues : moins de 10 en moyenne

Notons que beaucoup de membres ne consultent pas Facebook, par choix ou par absence de compte.

La page « Références » créée en mars 2025, et dédiée exclusivement aux nouvelles acquisitions de notre fonds et aux publications (articles de presse et livres), ne semble pas pertinente et n'est que peu consultée. Certains de nos membres s'interrogent sur l'utilité de conserver ces deux pages Facebook.

➤ Notre site internet

Le site internet, par rapport aux pages des réseaux sociaux, est davantage une référence destinée aux personnes qui ne connaissent pas encore l'histoire des deux Maufrais, mais nécessitent néanmoins une actualisation régulière des informations.

Du 22 juin au 31 décembre 2025, 1.675 pages du site web ont été consultées en France.

Depuis la création du site internet en 1999, nous utilisons le logiciel Webdesigner, qui permet une lecture des pages créées aussi bien sur écran d'ordinateur que sur celui de téléphone. Malgré une nouvelle présentation réalisée en 2020, il était devenu nécessaire de donner « un coup de jeune » à cet outil d'information.

Un membre actif de l'association, Esteban, a déjà commencé la réalisation d'un nouveau site.

Pour ne pas alourdir la consultation, il est prévu que les documents d'archives (video, audio, documents, etc.), pourront être visualisés via un lien renvoyant vers un drive.

Voici la maquette de la page d'accueil :



➤ WhatsApp

L'AAERM gère actuellement trois groupes WhatsApp :

1. Un groupe temporaire pour les 6 personnes concernées par l'expédition en Guyane
2. Un groupe permanent qui regroupe 21 membres (ou ex-membres) ayant accepté d'y participer
3. Un groupe restreint limité aux 4 membres du nouveau bureau collégial

➤ Chaîne YouTube

Il serait peut-être utile de créer une chaîne propre à l'AAERM, qui regrouperait les documentaires et films concernant Raymond et Edgar Maufrais. Certains ont été très visionnés (comme le biopic *La vie pure*, qui compte 1,6 millions de vues depuis 2018), d'autres beaucoup moins (*Raymond l'intrépide*, en 2 parties : 1.500 et 1.000 vues ; l'interview d'Edgar Maufrais en 1955 : 2.600 vues), mais en revanche la bande annonce du documentaire *Au nom du fils* n'a été vue que 15 fois depuis juillet dernier. La vidéo de l'expédition de l'été dernier est désormais visible sur la chaîne YouTube :

<https://youtu.be/dv5gF8laLSg> et a été visionnée par 143 personnes depuis sa mise en ligne le 11 décembre dernier.

➤ Instagram

L'un de nos membres s'est proposé pour créer un compte et alimenter régulièrement cette page, qui nous permettra de toucher un autre public que celui abonné à Facebook.

A SAVOIR...

- Parution dans le *Journal du Dimanche* du 13 août d'un article intitulé *Raymond Maufrais, une tragédie amazonienne* dans le cadre d'un reportage sur « Les Français à la conquête du monde ».
- Projection du documentaire *Au nom du fils* le 4 novembre à la résidence des personnes âgées de Chalonnes-sur-Loire.
- Collaboration avec des enseignants qui ont constitué un dossier pédagogique sur Raymond Maufrais à destination de collégiens
- Sur la proposition du maire de Camopi, nous avons adressé un dossier le 24 juillet 2025 au Tribunal administratif de Cayenne en vue de faire reconnaître juridiquement le décès de Raymond Maufrais le 17 janvier 1950. Le tribunal prendra une décision à ce sujet en février 2026.

III. LE PROJET CAMOPI

Si nous avons abandonné le projet de placer une plaque à Degrad Claude (un endroit où manifestement plus personne ne passera sauf quelques rares 'sportifs' ou militaires), nous avons pu, avec le maire de Camopi et son épouse, poser les jalons d'un nouveau projet, plus accessible aussi bien aux Amérindiens qu'aux visiteurs du village. L'intérêt exprimé par plusieurs jeunes Amérindiens pour l'histoire de Maufrais et celle de leur ancêtre Monpéra (qui découvrit les carnets et bagages abandonnés) nous laisse penser que leur souvenir pourra se perpétuer à travers la nouvelle génération.

Plusieurs pistes ont été proposées :

- a) La pose d'une plaque dans un lieu central du village de Camopi, rendant hommage à Antonin Monpéra et, en parallèle, à Raymond Maufrais
- b) La création d'une bande dessinée sur la vie d'Antonin Monpéra, sur la disparition de Raymond Maufrais et les recherches de son père Edgar, avec le concours de dessinateurs Amérindiens de Camopi. Voir le fichier pdf en cliquant sur ce lien : [BD Camopi](#)
- c) La poursuite de l'envoi de documents d'archives (photos, vidéos, etc.) concernant Camopi et ses habitants Amérindiens
- d) Le dépouillement des archives de l'Institut Nationale de l'Audiovisuel sur Camopi (608 références)
- e) La création de l'arbre généalogique d'Antonin Monpéra
- f) L'aide à la mise en place d'un lieu de mémoire (embryon d'un musée culturel Téko/Wayampi).

Un début de site web a été déjà créé : <https://maufrais.wixsite.com/camopi>.

Un appel a été déjà lancé pour participer au financement de ces différents projets sur la plateforme HelloAsso : [Camopi](#)

Ce projet, supervisé par Patrick, l'un des membres du bureau collégial, suppose que l'on trouve un.e interlocuteur.trice permanente et disponible sur place à Camopi.

IV. RECHERCHE DE BENEVOLES

Si beaucoup de nos actions sont déjà assumées par les membres du bureau collégial, il en reste cependant d'autres pour lesquelles nous recherchons des membres souhaitant s'investir dans la réalisation de projets. Bien évidemment, le bureau collégial aidera les volontaires dans leurs démarches, dont les frais seront pris en charge par l'association (après accord du bureau).

Sans être exhaustif, voici quelques propositions :

- Recherche d'un lieu pour l'accueil à long terme de notre fonds documentaire, hébergé actuellement au siège social de l'association. L'hébergement pourrait se faire aux conditions ci-dessous :
 1. La mise en ligne de notre catalogue avec accès libre aux références, mais sous conditions pour l'accès à l'intégralité des fichiers numérisés. Nous utilisons actuellement un fichier Excel avec liens hypertextes, consultable via un drive.
 2. La consultation par le public des documents du fonds sans restriction, avec possibilité de reproduction, sous conditions.
 3. Le dépôt mensuel ou semestriel de nos futures acquisitions.
 4. La mise à jour régulière du catalogue mis en ligne (correction d'erreurs, nouvelles acquisitions).
 5. La possibilité d'emprunt temporaire par l'AAERM de documents, par exemple pour une exposition ou la réalisation d'un documentaire.
 6. Une communication permanente entre l'AAERM et la structure d'accueil pour une gestion du suivi.
- Recherche d'un réalisateur pour créer un documentaire sur Raymond et Edgar Maufrais ; à ce jour, les démarches effectuées par le réalisateur Jean-Yves Cauchard depuis 2022 n'ont pas abouti. Il serait peut-être nécessaire de se focaliser sur l'Indien Monpéra, qui découvrit les carnets, pour obtenir l'adhésion de la télévision et des instances guyanaises.
- Démarche auprès de la municipalité de Toulon et des élus locaux pour demander une prise en charge des frais de prolongation de la concession de la tombe d'Edgar et Marie-Rose Maufrais au cimetière de Toulon, compte tenu de la personnalité d'Edgar Maufrais : ancien résistant, médaillé militaire, employé de l'Arsenal maritime, reconnu comme l'une des 1.157 personnalités de la ville. Le renouvellement pour 50 ans est de 1.875 euros et doit être effectué avant 2028. Une somme de 380,46 € a déjà été récoltée, majoritairement par les militaires de Saint-Cyr ; un appel à don est déjà lancé sur la plateforme HelloAsso : [DON](#). Mais quelques membres se sont interrogés sur l'opportunité et le coût de cette démarche, se demandant s'il n'est pas préférable de commémorer les parents de Raymond d'une autre façon, plus accessible (une plaque, une statue, le nom d'un lieu public...).



- Commémoration en octobre 2026 le 100^e anniversaire de la naissance de Raymond Maufrais, et le 75^e anniversaire de la création de l'AAERM, en octobre 1951.



- Participation à des émissions de radio ou télévision, intervention dans des écoles, projection de films et documentaires suivis d'un débat.
- Organisation une exposition similaire à celle qui s'est tenue au Musée du Vieux-Toulon en 2019-2020. Voir la page du site internet : [EXPO](#).
- Proposition d'articles à la presse locale, régionale ou nationale.
- Recherche de fonds pour le financement de nos projets :
 - financement participatif (l'AAERM en propose déjà deux : pour le renouvellement de la concession des époux Maufrais et pour le projet à Camopi)
 - appel à dons
 - demandes de subvention auprès d'instances toulonnaises et varoises notamment
 - appel à mécénat
 - vente de livres et DVD : l'AAERM dispose d'un stock de 79 livres à vendre, d'une valeur marchande de 919 euros :

31 livres achetés ou imprimés (10 titres)	500,00 €
43 livres neufs reçus (3 titres éditions Points)	319,00 €
5 livres anciens d'occasion	100,00 €
- Recherche de nouveaux membres : une augmentation significative du nombre d'adhérents aura également une incidence sur nos ressources, car les cotisations représentent 50,7 % de nos recettes.
- Contacter les personnes se nommant Maufrais, via Facebook ou d'autres réseaux sociaux, pour leur signaler l'existence de notre association et les encourager à adhérer.
- Création d'objets « dérivés » (comme ce fut le cas avec les écussons en 2024) : auto-collant (petit jusqu'à A0), affiche et poster, calendrier, etc. Les éditions Scripta pourront réaliser ces objets à un tarif préférentiel.

IV. RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2025

I. RÉSULTAT

Le compte de résultat présente un déficit de 1.201,92 € (contre un bénéfice de 720,634 € en 2024), dû en grande partie à la participation de l'association à l'expédition sur le Tamouri ; cette participation avait été décidée en 2022 et provisionnée en conséquence. Néanmoins, ce déficit ne met nullement en difficulté la trésorerie de l'association, dont les comptes courant et d'épargne présentent un solde positif de 2.517,52 €.

II. DÉPENSES 2025

Total de dépenses de l'exercice :	2.965,13 €	<i>1.536,52 € en 2024 le total n'est que de 1.217 € hors expédition Guyane</i>
dont :		
fournitures, petit matériel	128,61 €	<i>558,50 € en 2024</i>
documentation	46,37 €	<i>58,66 € en 2024</i>
achats livres pour revente	490,00 €	<i>40 ex. du livre « Anatomie d'une disparition »</i>
frais de déplacements	1.748,24 €	<i>637,68 € en 2024 dont 1.054,62 € en billet d'avion pour la Guyane</i>
frais d'impression	195,00 €	<i>139,60 € en 2024</i>
frais d'internet	151,85 €	<i>136,28 € en 2024</i>
frais postaux	165,62 €	<i>63,91 € en 2024</i>
frais bancaires	19,44 €	<i>15,49 € en 2024</i>
frais divers	20,00 €	<i>20,00 € en 2024</i>

Notons que les dépenses incompressibles ne représentent qu'environ 11 euros par mois :

Drive 100 Go pour le fonds documentaire	1,99 €
Free mobile/internet	2,99 €
Site web hébergement et nom de domaine	6,00 €

III. RECETTES 2025

Total des recettes de l'exercice :	1.763,21 €	<i>2.257,16 € en 2024, soit une diminution de 20%</i>
dont :		
cotisations des membres	895,00 €	<i>1.025,00 € en 2024 soit une diminution de 13 %</i>
vente de livres et DVD	660,91 €	<i>200,86 € en 2024, soit une augmentation de 230 %</i>
revenus du compte épargne	62,30 €	<i>106,94 € en 2024, soit une diminution de 42 %</i>
dons	145,00 €	<i>375,46 € en 2024 soit une diminution de 61 %</i>

Nous allons privilégier la proposition de paiement par CB (cotisations, achats de livres, dons) via le site [HelloAsso](#), qui ne prend pas de commissions sur les transactions bancaires (contrairement à Payasso du Crédit mutuel, qui prélève entre 2 et 3 % sur chaque opération créditrice) ; et de délivrer directement aux membres les reçus fiscaux pour déduction des impôts 66% du montant de la cotisation et/ou des dons.